

[Text]

essentiel» et de «français essentiel». Moi, je ne m'y retrouve pas tout à fait, parce qu'il me semblait que si on faisait la somme de «anglais essentiel» plus «français essentiel», cela voudrait dire «bilingue».

A tout événement, j'aimerais que vous m'expliquiez ce que cela veut dire exactement. Par ailleurs, je voudrais qu'on m'explique des rapports que je trouve étonnants. Par exemple, 114 «anglais essentiel» contre 7 «français essentiel», ce qui fait un rapport de 16 à 1 en ce qui a trait à la catégorie scientifique et professionnelle. En ce qui a trait à la catégorie administration et service extérieur, c'est 151 à 15, c'est-à-dire un rapport de 10 à 1; dans la catégorie technique, c'est 142 à 8, ce qui fait approximativement un rapport de 16 à 1.

J'aimerais que vous jetiez un peu de lumière là-dessus. Premièrement, je voudrais que vous m'expliquiez quelle est la différence entre «anglais essentiel»... Moi, ce qui me semblait, c'est que si on additionnait «anglais essentiel» et «français essentiel», cela donnerait «bilingue», mais par ailleurs nous avons une autre catégorie qui s'appelle «bilingue», et qui me semble distincte.

Mr. Wilk: Yes, Mr. Chairman. I would like to ask Mr. Vaillancourt to respond to this question.

Le coprésident (M. Corbin): M. Vaillancourt.

M. R. G. Vaillancourt (directeur, Division des langues officielles, Statistique Canada): Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, la distinction entre les postes «français essentiel» et «anglais essentiel» est que ce sont des postes dans lesquels l'employé peut travailler essentiellement en français, d'une part,...

M. Duclos: Cela devrait être «français seulement», alors?

M. Vaillancourt: C'est cela.

M. Duclos: Plutôt qu'«essentiel».

M. Vaillancourt: ... et essentiellement en anglais, d'autres part.

M. Duclos: Ah bon!

M. Vaillancourt: Par ailleurs, les postes qui sont identifiés «français» ou «anglais» sont ceux où les titulaires déterminent leur langue de travail. C'est la grosse distinction à y apporter.

Maintenant, quant au petit nombre de postes «français essentiel», je pense que l'explication qu'on peut vous fournir se rattache essentiellement, en partie, à l'explication que M. Wilk vous a présentée tantôt, à savoir qu'à Statistique Canada, nous traitons en très grande partie avec le monde du commerce. De toutes nos enquêtes, il y en a certainement 90 p. 100 qui touchent ce monde commercial qui est anglophone, ce qui explique la mince possibilité, pour un professionnel francophone, de ne travailler et de ne traiter qu'en français dans ce monde-là.

M. Duclos: Je vous remercie.

Le coprésident (M. Corbin): Merci, monsieur Duclos.

• 1215

Senator Stanbury, you have a few questions, I understand.

[Translation]

not really understand this, because it seems to me that if you add "English essential" and "French essential", you get what might be called "bilingual".

In any event, I would like you to explain exactly what this means. I would also like you to explain some of the ratios, which I find surprising. For example, 114 "English essential" as compared to 7 "French essential", which gives a ratio of 16 to 1 for the scientific and professional category. For the administrative and foreign service category, it is 151 to 15, for a ratio of 10 to 1. In the technical category, it is 142 to 8, which gives a ratio of approximately 16 to 1.

I would like you to clarify this. You could begin by explaining the difference between "English essential"... It seems to me that if you add "English", but there is a separate category which is labelled "bilingual".

M. Wilk: Oui, monsieur le président. Je vais demander à M. Vaillancourt de répondre à la question.

The Joint Chairman (Mr. Corbin): Mr. Vaillancourt.

Mr. R. G. Vaillancourt (Director, Official Languages Division, Statistics Canada): Thank you, Mr. Chairman.

First of all, the difference between "French essential" and "English essential" is that these are positions where the employee can work mainly in French...

Mr. Duclos: So it should be "French only".

Mr. Vaillancourt: Yes.

Mr. Duclos: Rather than "essential".

Mr. Vaillancourt: ... or mainly in English.

Mr. Duclos: I see!

Mr. Vaillancourt: Also, the positions that are identified as "French" or "English" are those in which the holder of the positions chooses the language of work. That is the main difference.

As for the limited number of "French essential" positions, I think that this can be explained by the fact that at Statistics Canada, we deal largely with business people, as Mr. Wilk explained earlier. Ninety per cent of our surveys deal with the English-speaking business world, which explains why there is little opportunity for a French-speaking professional to work and deal with these people only in French.

Mr. Duclos: Thank you.

The Joint Chairman (Mr. Corbin): Thank you, Mr. Duclos.

Je crois que le sénateur Stanbury a des questions à poser.